Rabat, capitale du mouvement municipal africain

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 31-01-2008 23:44:34

Un protocole d'accord de siège de l'organisation des "Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique" (CGLUA), qui sera basé dans la capitale du Royaume, a été signé, mercredi à Rabat, entre le gouvernement marocain et cette organisation panafricaine des collectivités locales.

L'accord a été signé par le ministre de l'Intérieur, M. Chakib Benmoussa, le président par intérim des CGLUA, M. Hugues Ngouelondele, et le secrétaire général de l'organisation, M. Jean-Pierre Elong Mbassi.

Dans une allocution pour la circonstance, M. Benmoussa s'est félicité de la signature de cet accord, notant que "si le Maroc s'est proposé d'abriter le siège de l'organisation des CGLUA, c'est bien parce qu'il souscrit totalement à l'idée de base et aux objectifs qui ont conduit ses militants à promouvoir le dessein aussi noble d'unifier le mouvement municipal africain".

Pour M. Benmoussa, la mise en place du siège des CGLUA marque la fin d'un cycle, celui de l'émergence et de la structuration du mouvement municipal africain, mais aussi le début d'une nouvelle ère, celle de la consolidation de la décentralisation, du renforcement de la démocratie locale, de la promotion du développement durable, mais également de la contribution active de ce mouvement à l'unité de l'Afrique et à l'expression de la voix des collectivités locales du continent africain dans les forums internationaux.

"Les régions, les villes et les collectivités territoriales africaines, conformément à leur vocation, sont appelées à jouer un rôle de plus en plus affirmé sur ces terrains et à oeuvrer pour le développement d'une coopération décentralisée gagnante qui s'enrichit des différences des pays et des entités qui la composent et s'amplifie grâce à leurs complémentarités et aux relations de coopération et de partenariat qu'ils établissent entre eux", a-t-il dit.

Il a souligné dans ce cadre que le Maroc "ne ménagera aucun effort pour appuyer et dynamiser le développement de notre organisation et l'appuyer dans ses efforts de promotion des collectivités locales panafricaines et, à travers elles, l'amélioration des conditions de vie des populations de nos villes et nos villages".

Le ministre a également mis l'accent sur l'attachement de SM le Roi Mohammed VI à la politique de décentralisation et la ferme volonté royale de renforcer la participation citoyenne à l'£uvre du développement locale qui se veut durable, créateur de richesses et au service de la cohésion sociale, faisant remarquer que la participation citoyenne est d'ailleurs un des fondements de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

Pour sa part, la Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et à la Coopération, Mme Latifa Akherbach a indiqué que la conclusion de l'accord de siège des CGLUA vise à promouvoir une coopération

sud-sud "forte, dense et agissante" dans le but de soutenir les actions menées par les pays africains pour assurer leur décollage économique et garantir le bien-être social de leurs citoyens.

Qualifiant d'"avant-garde et de grande utilité démocratique" le mandat des CGLUA, Mme Akherbach a indiqué que l'organisation s'est engagée notamment à instaurer le dialogue entre les Etats membres et leurs collectivités locales pour la mise en oeuvre de politiques de décentralisation, ainsi qu'à assurer l'intégration du mouvement municipal africain, "devenue impérative dans un environnement mondialisé". M. Hugues Ngouelondele a relevé, de son côté, que cette cérémonie consacre les efforts "opiniâtres" du continent africain pour construire l'unité et promouvoir le développent de l'Afrique à partir de la base, précisant que "le choix de Rabat pour fixer le siège de l'organisation panafricaine procède de cette vision de construire le rapprochement de nos peuples à partir de la réalité qu'ils vivent au quotidien au niveau des collectivités locales".

Pour le président de l'Association nationale des collectivités locales du Maroc (ANCLM), M. Omar Bahraoui, l'organisation des CGLUA se veut notamment un cadre institutionnel privilégié pour le mouvement des villes africaines, qui offre une plate-forme adéquate pour les échanges fructueux entre cités et gouvernements locaux d'Afrique afin de relever les défis politico-économiques qui s'imposent avec acuité dans le continent.

La secrétaire générale de l'organisation mondiale des Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), Mme Elizabeth Gateau s'est dite convaincue que le choix de Rabat, "terre de paix", pour abriter le siège des CGLUA est à même de donner aux initiateurs les moyens et la force pour suivre la quête de l'unité africaine.

M. Jean-Pierre Elong Mbassi a donné lecture, à cette occasion, d'un message de gratitude et de remerciements adressé à SM le Roi par le comité exécutif des CGULA.

Auparavant, M. Benmoussa s'était entretenu avec le ministre sénégalais de la décentralisation et des collectivités locales, M. Ousmane Masseck Ndiaye, de questions d'intérêts communs.

MAP